

[retour à l'article](#)[➔ imprimer](#) **VousNousIls.FR****>> QUAND LA VIE EDUCATIVE SE CONJUGUE AU PLURIEL**

samedi 24 mai 2008

Dépêches de l'Education

du Samedi 24 mai 2008



Contestations à la FSU après la signature d'un accord avec le ministère

Des responsables de la FSU ont accusé samedi leur direction d'avoir "violé ses statuts" et d'être "passé en force" en signant un accord sur le dialogue social avec le ministère, dénonçant le "chantage à la démission" de leur secrétaire général Gérard Aschieri, qui s'en est défendu.

"Rien ne peut justifier que la direction de la FSU viole ouvertement ses statuts et décide de passer en force, surtout pour pactiser avec le pouvoir", ont écrit dans un communiqué commun les responsables de trois tendances de la FSU (Émancipation syndicale et pédagogique, Ensemble et Pour un syndicalisme de lutte, PSL).

Ils ont dénoncé le "chantage à la crise et à la démission" de M.

Aschieri pour obtenir un vote favorable à la signature de l'accord.

A la FSU, première fédération d'enseignants, pour qu'une décision soit adoptée par le Conseil délibératif fédéral national (CDFN) - équivalent d'un parlement - elle doit recueillir 70% des voix des représentants syndicaux.

Lors du dernier CDFN, mardi et mercredi, "le vote pour la signature n'a pas donné la majorité qualifiée pour qu'un texte soit adopté", expliquent ces responsables.

A la suite de ce vote, le CDFN "a donné lieu à des pratiques d'un autre âge, dignes d'un type de syndicalisme que l'on espérait révolu" et "les deux tendances majoritaires (Unité et action et Ecole émancipée) se sont ouvertement entendues pour que le vote soit refait et infirme le résultat précédent", ajoutent-ils.

Interrogé par l'AFP, Gérard Aschieri a précisé que ces tendances contestataires sont "minoritaires". "Le débat a été difficile et je me suis investi personnellement pour trouver une solution", a-t-il reconnu.

"On a une règle qui nous oblige au consensus et les règles de composition des instances font que les minorités sont sur-représentées" a-t-il ajouté, précisant qu'"une position peut être parfois très majoritaire sans atteindre les 70%".

"On rediscute alors pour trouver une solution et nous avons proposé un autre texte un peu différent qui a largement dépassé les 70%", a indiqué M. Aschieri.

La FSU a accepté de signer vendredi cet accord sur le dialogue social dans la Fonction publique, aux côtés de la CGT, la CFDT, Solidaires et l'Unsa, ce dont s'est félicité le ministère, qualifiant l'accord d'"historique".

Les autres dépêches de l'Education du jour :

>> Le "Che" de Soderbergh, Prix de l'Education nationale 2008**>> Lyon: un étudiant ivoirien sans papiers expulsé****>> La comparution d'un étudiant sans-papiers de Nanterre repoussée à juillet****>> Education: Déclarations à la manifestation parisienne****>> Réforme scolaire: entre 6.500 et 15.000 personnes manifestent à Nantes****>> Suppressions de postes: fin de la manifestation parisienne****>> Suppressions de postes: entre 4.000 et 7.000 personnes manifestent à Paris****>> Mobilisation en demi-teinte des profs, lycéens et parents**

d'élèves

>> Réforme scolaire: entre 1.500 et 4.000 personnes manifestent à Toulouse

>> Deux incendies d'édifices publics à Châteauroux, les incendiaires en fuite

>> ANNULATION: le "Che" de Soderbergh, Prix de l'Education nationale 2008

>> Education: Fadela Amara veut faire "émerger l'élite populaire des quartiers"

>> Le plus difficile: "Ne pas regarder la télé"

>> Début de la manifestation des enseignants, lycéens et parents d'élèves à Paris

[<< retour](#)



Les dernières dépêches de l'Education

[Samedi 24 mai 2008](#)

[Vendredi 23 mai 2008](#)

[Jeudi 22 mai 2008](#)

[Mercredi 21 mai 2008](#)

[Mardi 20 mai 2008](#)

[Lundi 19 mai 2008](#)

[Dimanche 18 mai 2008](#)

[Samedi 17 mai 2008](#)

Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

©2003 Agence France-Presse

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos AFP) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions qui ne peuvent être exclus, ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.

[retour à l'article](#)